



11/04/2020

COMMUNICATION SYNDICALE EN FRONT COMMUN : LE PREAVIS DE GREVE EST RETIRE !

Deux réunions de négociation et de concertation, les 3 et 7 avril, avaient généré des résultats répondant aux deux premiers axes de notre préavis (voyez notre communication annonçant le préavis du 1^{er} avril et les communications suivantes sur le sujet).

Une dernière et longue réunion s'est tenue hier après-midi. Elle a livré aussi un certain résultat s'attachant au troisième et dernier axe du préavis.

Suivent deux extraits de la dernière communication du ministre à notre attention :

- 1. Le Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur s'engage à mettre à la disposition des policiers de terrain les équipements de protection déjà disponibles de manière maximale, en mettant l'accent sur les services de première ligne de la police fédérale qui sont chargés du contrôle aux frontières et de la transmigration. À cette fin, la police fédérale en particulier - en fonction de la marge calculée sur les masques FFP2 disponibles - les mettra également à disposition au maximum par le biais de kits pouvant être utilisés par les policiers dans les cas où les règles de distanciation sociale de base ne peuvent être respectées.*
- 2. Le Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur a obtenu l'accord au sein du gouvernement fédéral de permettre à la police intégrée de pourvoir elle-même aux équipements de protection nécessaires par le biais d'un marché public propre pour lequel la procédure d'achat sera effectuée dans les plus brefs délais. Dans le même temps, toutes les autres possibilités d'acquisition d'équipements de protection et de distribution sur le terrain seront exploitées (aussi bien les différents types de masques de protection que les lunettes de protection et les écrans de protection faciale/visière). Par la suite, il sera également examiné si les masques non conformes achetés par l'intermédiaire de la Task Force fédérale « De Backer » sont de qualité suffisantes pour l'exécution de certaines missions de police et, le cas échéant, peuvent être récupérés.*

Après avoir entendu et pris la juste mesure des différents engagements exprimés par l'autorité, le Front commun CSC-SP, SNPS et SLFP Police a décidé de retirer le préavis de grève.

Cependant, il doit être clair que la semaine prochaine sera décisive, et la concrétisation des engagements (aussi étendue que possible) devra être un réel signe positif visible aux yeux des membres du personnel du secteur policier.

S'il s'avérait qu'ils/elles soient déçus, alors le Front commun se sentirait libre de déposer un nouveau préavis à caractère national.

Pour leur organisation respective :

SNPS
Thierry BELIN
+32 496 64 13 36

SLFP Police
Vincent GILLES
+32 475 30 48 64

CSC SP
Raoul MOULIN
+32 471 02 53 59